



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 16 avril 2013

47. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – avril 2013

Document déposé : Rapport A-34-2060 en date du 9 avril 2013 de
M. Daniel Duranleau le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction
du commissaire Ben Valkenburg pour le mois d'avril 2013;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro R2011-1 concernant
la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Ben Valkenburg
pour le mois d'avril 2013, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 47 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
de la Commission scolaire de Montréal du 16 avril 2013.

M^e France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2060

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(B. Valkenburg)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

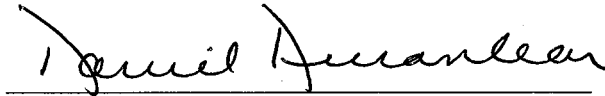
DATE :

Le 9 avril 2013

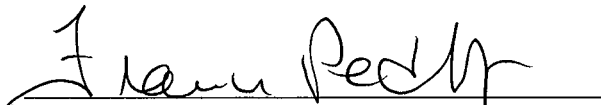
NOM DE L'AUTEUR :

Daniel Duranleau

SIGNATURE :



**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :**



M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 100.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION

